



Le Courriel

SPECIAL FORMATION SYNDICALE 2016

L'édito...

Quel que soit le gouvernement en place, nous avons et aurons toujours à défendre nos droits individuels et collectifs contre les attaques qui visent à les affaiblir, voire à les éradiquer.

Il n'y a donc que 2 devenir possibles :

- la démocratie dans le travail et l'émancipation
- la soumission et l'exploitation.

Cette défense de nos intérêts, quels que soient l'employeur et le statut dans le travail, ne peut donc être effective sans deux préalables :

- notre syndicalisme doit créer les conditions de la pensée collective, celles du débat organisé pour permettre l'action revendicative du plus grand nombre ;
- chaque syndiqué, quel que soit son niveau de responsabilité dans l'organisation, doit pouvoir disposer des outils pour pouvoir intervenir à tous niveaux de ce processus, et ce, quelle que soit la situation.

« Quiconque néglige sa formation théorique se voue inéluctablement à la stagnation et au recul »
Benoît FRACHON

« Il faut acquérir la science de son malheur »
Fernand PELLOUTIER

Répondre à ces deux enjeux passe, de façon incontournable, par la formation syndicale outil majeur pour assurer les moyens de s'organiser, d'analyser, de revendiquer, de co-construire les démarches et actions collectives nécessaires afin de gagner.

C'est pourquoi la formation syndicale constitue un droit pour chaque syndiqué, au-delà de l'enjeu de masse pour toutes nos organisations.

« Instruire pour révolter »
Fernand PELLOUTIER



Concrètement, sa finalité est de permettre à chacun :

- de prendre toute sa place dans les batailles revendicatives comme dans les orientations et les décisions de l'organisation en particulier pour les nouveaux syndiqués ;
- d'approfondir, tout au long de sa vie militante, ses connaissances sociales, économiques et syndicales pour se forger sa propre opinion et son libre arbitre (formations générales de niveaux 1 et 2, et, formations spécifiques sur des thèmes revendicatifs précis) ;
 - d'assumer une prise de responsabilité dans une structure syndicale (secrétaire de syndicat ou d'une grosse section, rôle des élus et des DP-DS, DLAJ, travail santé – CHSCT, etc.).

« Le syndicat doit conduire la
lutte des classes et veiller à
l'éducation des travailleurs »
Emile POUGET

« Savoir, c'est s'émanciper »

La CGT s'est fixée pour objectif la participation de tous les syndiqués à la formation syndicale et ce dès le 1er jour de leur syndicalisation grâce à une formation d'accueil.

La formation syndicale CGT est basée sur :

- l'activité syndicale qu'il mène au contact des autres syndiqués,
- l'information au travers de la presse syndicale professionnelle et interprofessionnelle,
- les temps de formation.

Chaque syndiqué, en concertation avec son syndicat, peut construire son parcours de formation syndicale. Il s'appuie :

- sur les formations générales : accueil (syndicat, FERC et UL), niveau 1 et 2 (UL et UD), formation permanente (confédération).
- sur les formations spécifiques organisées par toutes les structures de la CGT dont la FERC.

La fédération est un outil de solidarité. C'est pourquoi elle met en œuvre :

- dans le cadre d'une politique globale de formation (voir schéma page 3),
- un plan de formation construit à partir des besoins des militants et organisations fédérées,
- des formations syndicales en territoire, sur l'initiative des syndicats, des sections syndicales, des collectifs locaux.

Ce Courriel présente le calendrier et le contenu du plan fédéral de formations ainsi que diverses informations sur les stages organisés par l'UGICT et la confédération.

Inscrivez-vous à ces formations !



Faites les connaître aux syndiqués !

Les démarches

Qui finance les différents frais ?

La formation est un investissement pour l'avenir, un enjeu de société pour tous les travailleurs. C'est pourquoi l'ensemble des frais de formation, y compris transport, hébergement et restauration est pris en charge par les organisations syndicales de la CGT.

- ✚ Le syndiqué qui participe à une formation FERC n'a donc aucun de ces frais à payer. Généralement, il doit avancer les frais de transport qui lui sont remboursés sur place.
- ✚ Pour les salariés relevant du droit public il n'y a pas de perte de salaire.
- ✚ Dans le secteur privé, il peut y avoir perte de salaire. Aussi le syndiqué doit prendre impérativement contact avec son syndicat. Celui-ci valide l'inscription au stage auprès de

la fédération et fait les démarches de maintien de salaire auprès de l'employeur.

- ✚ Les formations organisées par la FERC, les UL et UD:
 1. 80% des frais sont pris en charge par « la CGT formation syndicale » (confédération),
 2. Les 20% restant sont partagés entre :
 - La fédération pour les stages se déroulant à Courcelle qui prend en charge le forfait pédagogique,
 - et l'organisation syndicale.
- ✚ Les Unions nationales et/ou les syndicats financent une partie des frais de participation à l'hébergement et à la restauration. Aussi, nous exigeons pour toute participation à un stage, la validation du syndicat.
- ✚ La FERC prend en charge la totalité des frais liés aux formations d'accueil qu'elle organise notamment dans le complexe de Montreuil.

Formation CHSCT

Faire assurer la formation réglementaire dans le mandat CHSCT par l'organisation syndicale et non par l'employeur ou un cabinet privé est lourd d'enjeux.

C'est un combat à mener partout.

Elus CHSCT du secteur privé, l'employeur doit prendre en charge le financement de cette formation selon le devis que nous lui fournissons au moment de la demande de congé. C'est un acquis. Contrairement au secteur public où nous devons encore mener la bataille.

Formations UGFF et CGT

L'UGFF et la Confédération financent intégralement les formations qu'elles organisent.

Formations UGICT, UL ou UD

Il faut prendre contact avec ces organisations. Parfois il est demandé une participation financière au syndicat.

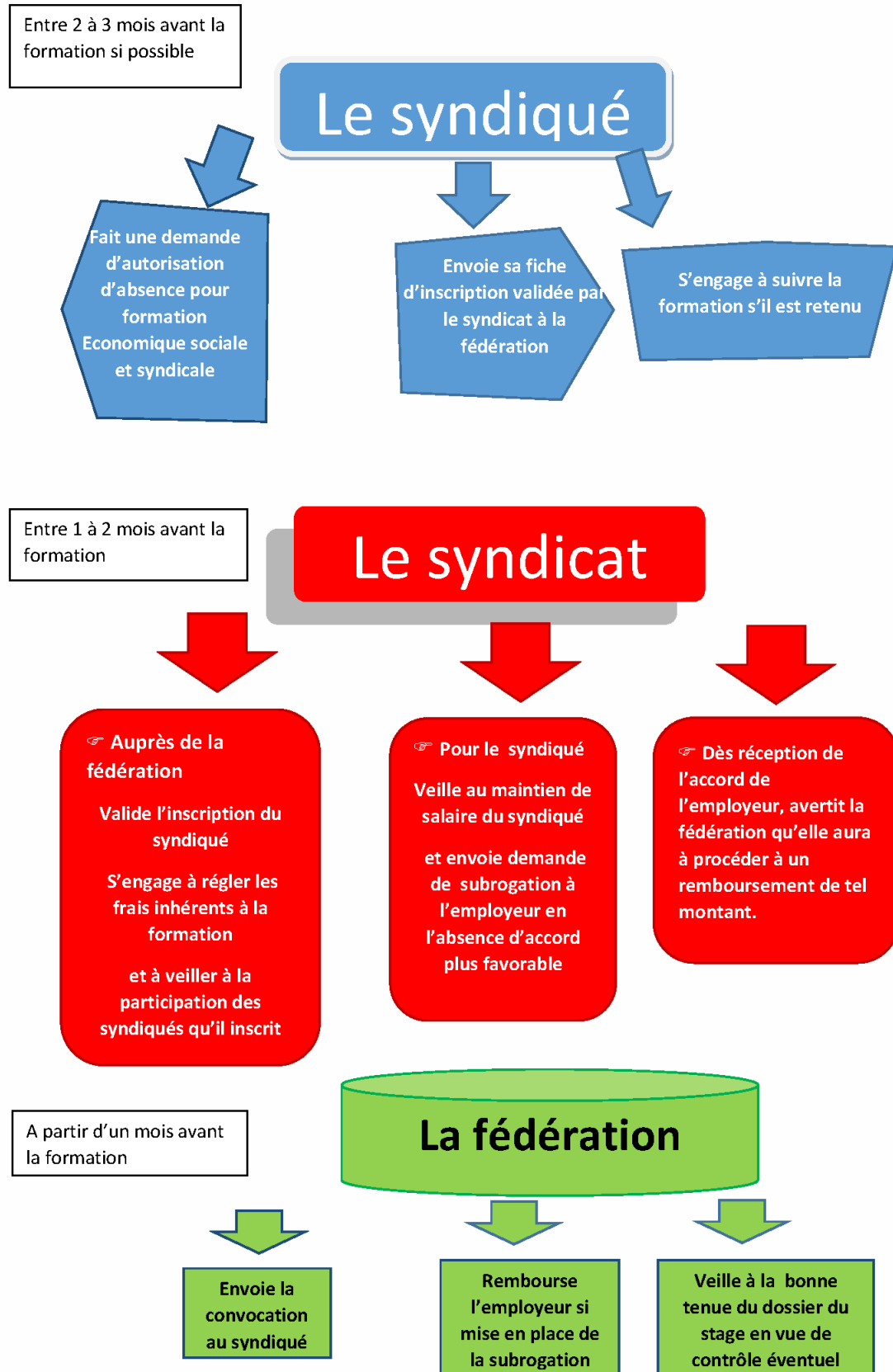
Une formation vous intéresse ?

Votre syndicat veut en organiser une mais n'a pas les moyens financiers ?

Dans ces 2 cas, le syndicat ne doit pas hésiter à contacter la FERC.

Qui doit faire quoi ?

Depuis la mise en place du fonds paritaire en lieu et place du 0,008 / 1000, les démarches pour s'inscrire à une formation et pour assurer le maintien du salaire ont été quelque peu modifiées. Un petit schéma pour s'y retrouver.



Les modèles de lettres

Pour toutes les Formations syndicales **sauf** pour les formations CHSCT

Le congé est accordé sur demande des salariés. Il est de droit.

La demande doit être faite par écrit et sur papier libre au chef de service ou au Directeur ou à l'employeur le plus tôt possible et au moins 30 jours avant le début de la formation.

Dans la fonction publique, contrairement aux demandes d'autorisation d'absence pour des réunions syndicales, toute demande de convocation, par votre hiérarchie, est un abus de pouvoir.

Par contre à la fin du stage il sera remis un certificat de présence à tous les stagiaires que ceux-ci remettront à leur hiérarchie.

Le congé est réputé accordé :

- en l'absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage dans la Fonction Publique.
- 8 jours après la demande s'il n'y a pas de réponse dans le secteur privé.

Dans le secteur privé vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Nom Prénom	
Adresse professionnelle :	
Date :	
Adresse personnelle :	
Objet : demande de congé de formation économique, sociale, syndicale.	
à Monsieur ou Madame le/la directeur-ric Entreprise ou administration	
Adresse	
Madame ou Monsieur,	
J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'établissement (de l'entreprise) du au conformément (mettre la mention appropriée):	
1) aux articles L. 3142-7 ; L. 3142-8 ; L. 3142-9 ; L. 3142-10 ; R. 3142-1 du code du travail, (pour le secteur privé)	
2) au décret n° 84-474 du 15 juin 1984 (pour la fonction publique d'état)	
en vue de participer à un stage de formation économique, sociale et syndicale, organisé par « La formation syndicale CGT » (ou l'institut de...) qui est un organisme agréé.	
Cette formation aura lieu (Mettre le lieu)	
Je vous ferai parvenir un certificat de présence à l'issue du stage.	
Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le/la Directrice-eur, l'expression de mes sentiments distingués.	
Signature	

Uniquement pour les élus CHSCT **du secteur privé**

Nom, prénom Adresse	Madame la directrice, Monsieur le directeur Société (nom) (Adresse) A....., le.....
Objet : demande de congé de formation CHSCT	
Madame la directrice, Monsieur le directeur	
Conformément aux articles L. 4614-14 ; L4614-15 ; L4523-10 et L4523-16 du Code du travail, je sollicite de votre part l'autorisation de partir en stage de formation nécessaire à l'exercice de ma mission en tant que représentant du personnel au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.	
Ce stage organisé par "La formation syndicale CGT" organisme agréé, aura lieu du __/__/2016 au __/__/2016 à pendant __ jours. (Préciser les dates de début et de fin de stage, le lieu de la formation et le nombre de jours).	
Cette demande d'absence vaut devis auprès de votre service comptable, vous recevrez une facture à l'issue du stage comme suit :	
• FRAIS PEDAGOGIQUES : 345.96 € x __ jours = _____ € • FRAIS DE SEJOUR : ○ en externat : 15,25 euros, (le coût d'un déjeuner) ; ○ ou en internat : 68,61 euros en province ou 83,86 euros en région parisienne ; • FRAIS DE TRANSPORT sur la base du tarif seconde classe SNCF, soit : 0.17 euros x ____ kms = _____ €	
PRIX TOTAL : _____ €	
Si besoin, vous voudrez bien envoyer tous les documents de vos services comptables à l'adresse suivante : (Préciser l'organisateur CGT de la formation ainsi que son adresse) _____	
Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.	
Signature	

Contacter la FERC-CGT avant de faire votre demande à votre employeur, celle-ci doit être faite le plus tôt possible et au minimum 30 jours avant le stage

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le financement dépend du nombre de salariés dans l'entreprise :

- Plus de 300 salariés permet de financer 5 jours par élu.
- Moins de 300 salariés ne permet le financement que de 3 jours par élu.

Ces montants sont définis par décret et réactualisés à chaque évolution du SMIC

Attention :

Les membres de CHSCT de certains établissements publics peuvent éventuellement se faire financer la formation CHSCT selon des dispositions propres à ces établissements.

Si c'est votre cas, voir avec la FERC pour la demande de congés.

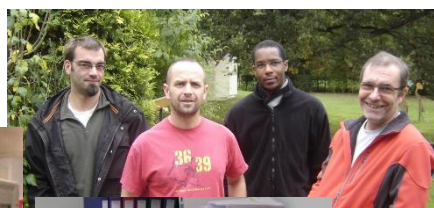
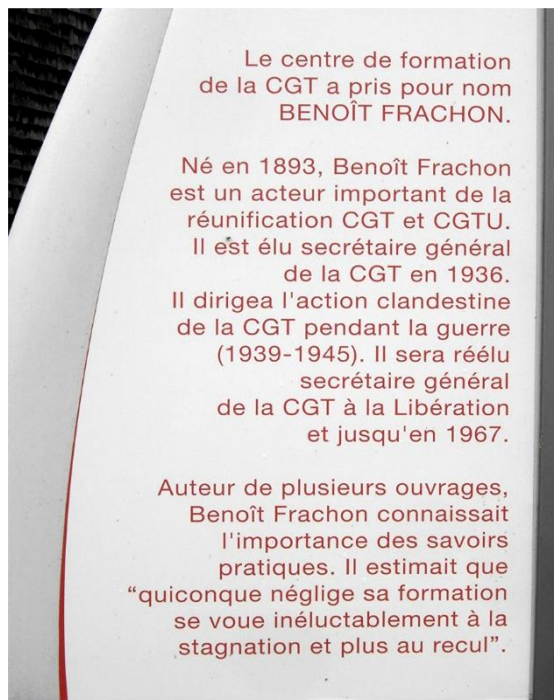
Le centre de formation syndicale de la CGT

La majorité des formations organisées par la fédération se déroulent au centre Benoit Frachon de formation syndicale de la CGT.

Il est situé dans la région Ile de France sur la commune de Gif sur Yvette (91), au lieu-dit de Courcelle.



Les photos illustrant ce Courriel sont prises dans le centre avec les stagiaires et les personnels.



« Producteurs, sauvons nous nous même, décrétons le salut commun »

L'internationale

FORMATIONS FERC

Formation syndicale, Journées d'étude **Décentralisées**

La fédération co-construit, avec les syndicats, les collectifs locaux, et sur leur demande, des formations ou des journées d'étude décentralisées au niveau d'une localité, d'un département, d'une région, d'une UL, d'une UD.

Pour cela, une condition indispensable : les syndicats ou les collectifs doivent :

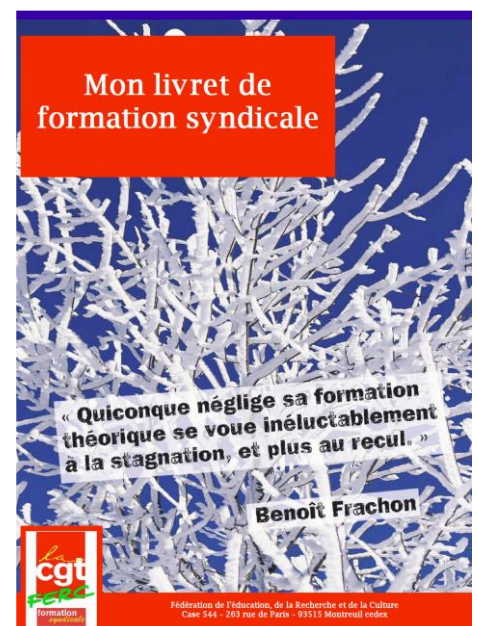
- définir leurs besoins
- fixer leurs objectifs
- trouver un lieu de formation
- garantir la présence d'un nombre minimum de stagiaires pour une bonne dynamique de stage.

Les thèmes retenus doivent permettre :

- de créer les conditions de l'exercice d'un mandat, de responsabilités en général :
- animation collective d'un syndicat
- politique financière, vie syndicale ...
- d'approfondir un thème revendicatif :
- retraites et pensions
- travail, santé, CHSCT
- etc.

L'activité fédérale « travail – santé- CHSCT »

- De la souffrance individuelle à la reconquête collective du travail, du métier
- Comment mettre fin au harcèlement, à la discrimination ?
- Le CHSCT, un outil de lutte ?
- Comment faire reconnaître toutes les atteintes à la santé ?



La FERC forme les élus et mandatés CHSCT, avec un financement par l'employeur privé et public.

*« Ce qui manque à l'ouvrier, c'est la science
de son malheur ; c'est connaître les causes
de sa servitude, c'est de pouvoir discerner
contre quoi doivent être dirigés ses coups »
Fernand PELLOUTIER*



Formation d'accueil des syndiqués de la région parisienne



11 et 12 janvier

24 et 25 mars

16 et 17 juin

7 et 8 novembre

dans le complexe de la CGT à Montreuil,

"Don't cry, organize"
Joe Hill

Cette formation d'accueil n'est qu'une des facettes de l'accueil qu'est en droit de (* que doit) recevoir tout nouveau syndiqué à la Cgt quel que soit son âge, son expérience syndicale, professionnelle, ses déjà mandats...

Elle se situe après l'accueil dans le syndicat, étape essentielle pour connaître ses attentes, ses besoins, ses envies d'engagement et d'investissement et lui permettre de prendre toute sa place dans son syndicat, dans la Cgt.



Elle ne se substitue pas à une formation courte apportant des éléments ponctuels, techniques correspondant à chacun des secteurs professionnels de la Ferc (statuts, code du travail, les CCN, les IRP...).

Pas de cours magistraux dans ce stage ! Non, le nouveau syndiqué est au cœur de la formation, c'est lui qui enquête. C'est lui qui fait découvrir aux autres. C'est lui qui va à la rencontre, qui interroge. Et elles sont nombreuses, les rencontres ! L'Urif, la fédération, l'IHS, l'Avenir social, Indécosa, le DLAJ, les collectifs fédéraux et

confédéraux... Ce stage est une immense chasse au trésor. Le trésor, ce sont les militants, le trésor c'est LA Cgt, le trésor c'est LUI, le trésor c'est LE syndiqué.

Public concerné :

Syndiqués de la région parisienne

- nouveaux syndiqués
- camarades qui n'ont jamais suivi de formation syndicale.

Objectifs :

Découvrir physiquement la CGT, se sentir chez soi à la CGT, connaître sa démarche pour y prendre toute sa place.

NOUVEAU

Au cours du 1^{er} semestre 2016, la FERC organisera son 1^{er} stage fédéral d'accueil en région lyonnaise. Il se déroulera selon le modèle de notre formation en région parisienne : une découverte physique de la Cgt à travers ses locaux et ses militants. Les dates ne sont pas encore arrêtées.

Direction, animation d'un syndicat ou d'une grosse section syndicale 4 au 8 avril A Courcelle	<u>Public concerné :</u> - Dirigeants et futurs dirigeants d'un syndicat ou d'une grosse section syndicale <u>Objectifs :</u> - Renforcer le syndicalisme dans l'Education, la recherche et la culture en développant la qualité de vie syndicale. - Porter un discours cohérent co-construit par tous - Renforcer la cohésion et la cohérence de l'organisation fédérée - Assurer dans de bonnes conditions son mandat - Porter la parole de son OS, - Co-construire la position CGT élu & syndicat. - Identifier le rôle des animateurs d'un syndicat - Identifier quelques techniques, outils et points d'appui pour exercer son mandat. - Construire un dossier, l'argumenter...
Construire et organiser l'action syndicale 10 au 14 octobre A Courcelle	<u>Public concerné</u> - Militants syndicaux <u>Objectifs :</u> - Renforcer la cohérence de la démarche syndicale fédérale et assurer la cohésion des syndiqués. Mettre en œuvre une stratégie de conquête sociale - Mettre en œuvre une stratégie de conquête sociale - Construire une action syndicale

« L'arbre de l'enseignement ouvrier doit
être planté en pleine terre ouvrière : le
syndicat »

Marcel MARTINET



Agents non- titulaires 14 et 15 janvier à Montreuil	<u>Public concerné :</u> - En priorité les militants de la FERC de droit public (EN, ESR, ...). <u>Objectifs :</u> - Construire avec les personnels des mobilisations à partir de leurs préoccupations quotidiennes. - Etre source d'informations localement auprès des autres militant-e-s. - Acquérir les outils qui lui permettront de pouvoir répondre aux questionnements nombreux dans leurs actions syndicales au quotidien.
--	---

Délégué du personnel, délégué syndical 25 au 29 janvier à Courcelle	<u>Public concerné :</u> - Militants syndicaux exerçant ou devant exercer un mandat de DP et/ou de DS <u>Objectifs :</u> - Permettre un travail commun entre les élus des différentes OS du secteur privé - Porter un discours cohérent co-construit par tous - Porter par l'intermédiaire de ses élus son discours, ses revendications - Répondre aux besoins et attentes des salariés de son secteur - Assurer dans de bonnes conditions son mandat - Porter la parole de son OS, représenter les salariés - Co-construire la position CGT élu & syndicat. - Identifier le rôle de l' élu et du mandaté CGT - Identifier quelques techniques, outils et points d'appui pour exercer son mandat. - Construire un dossier, une défense, l'argumenter...
Négocier une convention collective 9 au 13 mai à Courcelle	<u>Public concerné :</u> - Négociateurs de convention collective nationale <u>Objectifs :</u> - Affirmer son identité de fédération du public et du privé - Consolider le secteur privé de la Ferc - Construire les conditions d'échanges et de débats - Décloisonner les différents secteurs du privé - Permettre l'échange et une réflexion collective - Améliorer l'efficacité de la négociation - L'ancrer au cœur de l'action de l'organisation - Pouvoir échanger sur ses pratiques - Se donner les moyens d'assurer efficacement ce mandat - Repérer les enjeux - Co-construire la position CGT : Identifier les principaux ressorts d'une négociation ; Démystifier le langage technique ; Décoder la technique pour aller au politique
Fonction publique et rôle des élus niveau 1 25 au 29 janvier A Courcelle	<u>Public concerné :</u> - Ensemble des Elus FERC CGT des instances représentatives du personnel de la FPE <u>Objectifs :</u> - Assurer dans de bonnes conditions son mandat - Porter la parole de son OS, représenter les salariés - Co-construire la position CGT élu & syndicat. - Identifier le rôle de l' élu et du mandaté CGT - Identifier quelques techniques, outils et points d'appui pour exercer son mandat. - Construire un dossier, une défense, l'argumenter...

Elus de la fonction publique niveau 2 IRTF –Aenes ... 2 au 4 mai A Courcelle	<u>Public concerné :</u> • Elus CAPN/ CAPA / CPE <u>Objectifs :</u> • Rôle de l'élu et du mandaté CGT • Co-construire la position CGT élu & syndicat. • Vers une pratique fédérale partagée du paritarisme • Assurer la cohérence du positionnement et la cohésion des élus dans l'organisation • Rendre plus efficace la défense individuelle et collective • Assurer dans de bonnes conditions son mandat • Porter la parole de son OS, • Identifier quelques techniques, outils et points d'appui pour exercer son mandat en commissions paritaires
---	---



*« Dis donc camarade Soleil, ne trouves tu pas que c'est plutôt con de donner une journée pareille à un patron ? »
Le temps perdu - PREVERT*

Elections, représentativité, désignation des mandatés 2 et 3 mai A Courcelle	<u>Public concerné :</u> • Elus, Délégués syndicaux, candidats aux élections <u>Objectifs :</u> • Savoir négocier un protocole électoral et connaître les règles de désignation des mandatés • Négocier des droits collectifs à travers le protocole électoral, éviter les contentieux juridiques liés aux élections et aux mandats • Etre en capacité de négocier un protocole électoral, militer pour les droits collectifs
Juridique Niveau 1 Connaissances juridiques (droit public, droit privé) 18 au 20 mai A Courcelle	<u>Public concerné :</u> • Agents publics titulaires et non titulaires • Salariés du secteur privé <u>Objectifs :</u> • Les agents publics sont de plus en plus amenés à travailler avec des salariés de droit privé et sont amenés à répondre à de plus en plus de demandes sur le droit privé. • Permettre aux camarades du secteur public d'appréhender le droit du travail et aux camarades du secteur privé d'appréhender le droit public. • Connaître nos droits, quel que soit notre organisation fédérée. • Suivre et accompagner une procédure contentieuse devant la juridiction administrative

Juridique Niveau 2 Recours en droit administratif 8 au 10 novembre A Courcelle	<u>Public concerné :</u> • Camarades en charge de la défense individuelle des agents publics <u>Objectifs :</u> • Permettre un travail commun entre les défenseurs des différentes OS de la FPE • Porter une démarche et une procédure juridique cohérentes co-construites par tous • Construire par l'intermédiaire de ses défenseurs syndicaux ses revendications et la prise en compte de nécessaires évolutions législatives et/ou réglementaires au regard de la jurisprudence. • Répondre aux besoins et attentes des salariés de son secteur • Assurer dans de bonnes conditions son activité de défense juridique • Construire un dossier, une défense, l'argumenter...
Juridique Niveau 2 Droit privé 8 au 10 novembre A Courcelle	<u>Public concerné :</u> • Elus et mandatés, défenseurs syndicaux, conseillers du salarié, responsables juridiques <u>Objectifs :</u> • être militants du droit et non des spécialistes (pas des juristes professionnels) • L'action se fait d'abord dans les établissements par l'organisation du rapport de force. En cas de blocage, on peut envisager la démarche contentieuse à travers des échanges et une transmission de savoirs, devant être réemployés.

« J'écris ton nom Liberté »
Paul ELUARD



Juridique L'outil code du travail 18 au 20 mai A Courcelle	<u>Public concerné :</u> • Responsables académiques, Délégués Syndicaux, Délégués du personnel, Elus Comité d'entreprise, Membres CHSCT <u>Objectifs :</u> • Permettre aux militants d'acquérir des outils qui leur permettront de pouvoir répondre aux questionnements nombreux dans leurs actions syndicales au quotidien. Bon nombre de réponses se trouvent dans le Code du Travail, c'est pourquoi il est indispensable d'en connaître sa structure afin de pouvoir l'utiliser correctement. Une initiation à la lecture des arrêts de la Cour de Cassation complètera cette formation • A l'issue de cette action de formation, les participant-e-s seront capables d'utiliser correctement le Code du travail et de comprendre un arrêt de la Chambre Sociale de la Cour de Cassation
---	---

Défenseur Syndical 14 au 18 novembre A Courcelle	<u>Public concerné :</u> - Elus et mandatés, défenseurs syndicaux, conseillers du salarié, responsables juridiques et conseillers prud'homaux. <u>Objectifs :</u> - Avoir des camarades développant des compétences adaptées aux différentes situations juridiques. Savoir conseiller, résoudre, ou porter les dossiers juridiques en mettant en avant un souci militant
---	--



El pueblo unido jamás será vencido

Sentinelle du travail Observatoire FERC-CGT des Conditions de Travail 18 au 20 mai à Courcelle	<u>Public concerné :</u> - Militants syndicaux <u>Objectifs :</u> - Co construire l'action, l'outil fédéral - Pouvoir compter sur 1 référent formé - Identifier ce que sont les conditions de travail, les risques professionnels. - Faire émerger le réel, identifier les origines et les sources de ce qui est en cause - Caractériser une organisation du travail - Travailler en réseau - Se protéger, protéger le collectif de travail, le syndicat - Agir pour enrichir l'action syndicale et transformer le travail
Bien Etre, Santé au Travail / le CHSCT niveau 1 10 au 14 octobre à Courcelle	<u>Public concerné :</u> - Militants syndicaux <u>Objectifs :</u> - A partir du réel et des enjeux du travail, travailler transversalement en territoire - Maîtriser les outils et démarches pour répondre aux sollicitations des salariés, anticiper sur toutes modifications des organisations de travail - Outils et démarches pour transformer le travail et repenser l'émancipation sociale

Etre militant CGT du travail

niveau 2

4 au 8 avril
à Courcelle (91)

Public concerné :

- Militants du travail ayant déjà suivi un niveau 1

Objectifs :

- A partir du réel et des enjeux du travail, travailler transversalement en territoire
- Maîtriser les outils et démarches pour répondre aux sollicitations des salariés, anticiper sur toutes modifications des organisations de travail
- Outils et démarches pour transformer le travail et repenser l'émancipation sociale

Membre d'un CHSCT

Si vous désirez faire cette formation dans le cadre de votre mandat d'élu ou mandaté CHSCT, il faut contacter la fédération. Attention la demande de congé est spécifique.



CHSCT Dans le mandat

**Dates et lieu à déterminer
avec les syndicats**
Durée de 2 à 5 jours

Public concerné :

- Tous les élus ou mandatés CHSCT du secteur public ou privé.

Objectif :

- Un mandat pourquoi faire ? Dans quel contexte et enjeux ? Quels outils et démarche syndicale pour être en phase avec le réel des travailleurs ?
- Ces formations sont décentralisées : lieu de travail, UL, UD, etc...
- Celles-ci se construisent à la demande des organisations avec une co-construction des objectifs et des contenus.

L'organisation syndicale peut et doit imposer que cette formation soit assurée par la FERC CGT et financée par l'employeur. C'est un droit.

FORMATIONS UGICT

Formations syndicales organisées par l'UGICT- CGT

(Union générale des ingénieurs, cadres
et techniciens)

Pour tous renseignements
sur le calendrier,
les contenus,
les éventuels pré-requis,
la prise en charge financière :

téléphoner au

01 55 82 83 40

ou écrire

formation.syndicale@ugict.cgt.fr

www.ugict.cgt.fr

[Repères pour la bataille salariale](#)

(3 ou 5 jours - Centre Benoit Frachon)

⇒ 1^{er} au 5 février 2016

⇒ 3 au 7 octobre 2016

[Retraites : conséquences des réformes intervenues depuis 1993 et perspectives](#)

(5 jours - Centre Benoit Frachon)

⇒ 21 au 25 mars 2016

⇒ 13 au 17 juin 2016

[Construire le management alternatif au quotidien](#)

(3 jours - Centre Benoit Frachon)

⇒ 20 au 22 juin 2016

⇒ 12 au 14 décembre 2016

[Comprendre les déterminants de l'entreprise et du management](#)

(Université Robert Schuman - Institut du travail - Strasbourg)

⇒ 11 au 16 septembre

[Egalité professionnelle](#)

(5 jours - Institut du Travail Bourg-la-Reine)

⇒ 6 au 10 juin 2016

[Communication web : construire et gérer un site avec Reference-Syndicale.fr](#)

(3 jours - Centre Benoit Frachon ou CGT - Montreuil, 93)

⇒ 25 au 27 janvier 2016 (Courcelle)

⇒ 23 au 25 mars 2016 (Montreuil)

⇒ 29 juin au 1er juillet 2016 (Montreuil)

⇒ 26 au 28 septembre 2016 (Courcelle)

⇒ 2 au 4 novembre 2016 (Montreuil)

[Communication web : niveau 2](#)

(Centre Benoit Frachon - Courcelle)

Cette formation est réservée aux utilisateurs de la plateforme
Reference-Syndicale.fr

déjà inscrits et actifs, tous niveaux techniques confondus.

⇒ 7 au 9 décembre 2016 (Courcelle)

[Communication web : animer ses réseaux sociaux](#)

(3 jours - Montreuil)

⇒ 12 au 14 octobre 2016 (Montreuil)

[Stage National](#)

(3 ou 5 jours - Centre Benoit Frachon - Courcelle, 91)

⇒ 21 au 25 mars 2016 (3 jours)

FORMATIONS CGT

FORMATION SYNDICALE « générale » Niveau 1 Pour les dates et le financement, voir avec votre UL ou votre UD. (possibilité de participation minime demandée au syndicat) Durée : 5 jours	• Chaque syndiqué ancien ou nouveau a besoin, et a droit, à des connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et la mise en œuvre des orientations de son organisation. <u>Public concerné</u> • Tous les syndiqué-e-s quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle. <u>Objectifs du stage</u> • Décider et participer activement à la vie de son organisation. <u>Contenu</u> • Le salariat : réalité et mutations. • Elaborer des revendications, les grands champs revendicatifs. • Le fonctionnement de la société hier et aujourd'hui, la création de richesses dans le processus de travail. • Le syndicalisme, un rassemblement de lutte des salariés qui s'est forgé dans l'histoire. • Le fonctionnement et les structures de la Cgt • La démarche syndicale, le rôle des syndiqués dans la pratique revendicative démocratique, dans la vie du syndicat, dans la syndicalisation, dans la conquête des moyens pour la vie et l'action syndicale.
FORMATION SYNDICALE « générale » Niveau 2 Pour les dates voir avec votre UD. (possibilité de participation minime demandée au syndicat) Durée : 2 fois 5 jours	• Le deuxième niveau a pour but de continuer à construire et élargir les connaissances nécessaires aux militant et dirigeant-e-s de nos syndicats et organisations, pour l'efficacité de leur activité ; et leur participation à l'élaboration et la mise en œuvre des orientations de leur organisation. <u>Public concerné</u> • Tout syndiqué, militant, dirigeant ayant participé au premier niveau. <u>Objectifs du stage</u> • S'approprier des repères et construire un syndicalisme CGT qui répond aux besoins sociaux dans la société actuelle. <u>Contenu de la première semaine</u> • Les grands enjeux revendicatifs d'aujourd'hui. • Le fonctionnement de l'entreprise et de la société. • Les perspectives pour les salariés. • Le syndicalisme Cgt. <u>Contenu de la seconde semaine</u> • Les enjeux revendicatifs à propos des services publics et de l'Etat. • Les questions européennes et internationales.

**Formations
organisées
par la
confédération**

- Deux types de formations sont organisés par la confédération :
- sessions thématiques pour les responsables syndicaux ;
- stages pour l'accompagnement à une responsabilité particulière.
- La nature des sessions, les dates et lieux, les conditions d'inscription sont mises en ligne au fur et à mesure sur le site :
<http://www.formationsyndicale.cgt.fr>
- La plupart de ces formations nécessitent un pré-requis.
- L'inscription se fait avec l'accord de la Fédération.

**Vous voulez en savoir plus
sur la formation de la CGT ?
ayez le réflexe
[formationsyndicale.cgt.fr](http://www.formationsyndicale.cgt.fr)**



Les formations de la fédération sur 2016

Numéro de stage	thème	dates
01	Stage d'accueil des nouveaux syndiqués de RP	11 et 12 janvier (2 jrs)
02	Agents non titulaires	14 et 15 janvier
03	Fonction publique et rôle des élus	25 au 29 janvier
04	Délégué du personnel / Délégué Syndical	25 au 29 janvier
05	Stage d'accueil des nouveaux syndiqués de RP	24 et 25 mars (2 jrs)
06	Etre militant CGT du travail niveau 2	4 au 8 avril
07	Direction, animation d'un syndicat ou d'une grosse section syndicale	4 au 8 avril
08	Elus FP Niveau 2 : ITRF – AENES, BIB...	2 au 4 mai (3 jrs)
09	Elections, représentativité, désignation des mandatés	2 au 3 mai (2 jrs)
10	Négocier une convention collective	9 au 13 mai
11	Juridique 1er niveau	18 au 20 mai (3 jrs)
12	Juridique : l'outil Code du travail	18 au 20 mai (3 jrs)
13	Sentinelles du travail	18 au 20 mai (3 jrs)
14	Stage d'accueil des nouveaux syndiqués de RP	16 et 17 juin (2 jrs)
15	Construire et organiser l'action syndicale	10 au 14 octobre
16	Travail / Santé - niveau 1	10 au 14 octobre
17	Juridique N2 : recours en droit administratif	8 au 10 nov. (3 jrs)
18	Stage d'accueil des nouveaux syndiqués de RP	7 et 8 nov. (2 jrs)
19	Juridique N2 : Droit privé	8 au 10 nov. (3 jrs)
20	Le défenseur syndical	14 au 18 nov.

[Vous trouverez sur le site de la FERC un descriptif complet des stages](#)

Fiche d'inscription

Partie à remplir par le syndiqué

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____

Syndicat : _____

Mandat(s) : ☐ DP ☐ CE ☐ CHSCT
☐ CT ☐ CAP ☐ CA

☐ Autres (préciser) _____

Responsabilités syndicales

☐ Secrétaire section ☐ secrétaire syndicat
☐ Bureau syndicat ☐ Trésorier
☐ Autres (préciser) : _____

Je m'inscris au.x stage.s (*Préciser le.s numéro.s et intitulé.s*)

Numéro.s	Intitulé.s	Dates

☐ J'ai envoyé ma demande d'autorisation d'absence à mon employeur

☐ Je peux subir une perte de salaire

☐ Je contacte mon syndicat pour le maintien de mon salaire pendant la formation

☐ Je m'engage à suivre cette.ces formation.s

Signature

A envoyer à la FERC après validation par le syndicat

Partie à remplir par l'organisation syndicale

Nom du syndicat : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

☐ Nous **ne** validons **pas** l'inscription de M -----

☐ Nous validons l'inscription de M-----

☐ Nous prenons en charge les frais de formation

☐ Nous veillons au maintien de salaire pendant la formation

☐ Accord d'entreprise ou de branche

☐ Demande de subrogation

☐ Nous veillons à la participation du syndiqué inscrit

Nom du responsable : _____

Responsabilité : _____

Signature et tampon :

A envoyer à la FERC après validation par le syndicat

**Pour tous
renseignements
contacter à la FERC
CGT :**



Ghislaine Le Divechen, ou Olivier Champoussin
01 55 82 76 15 - 01 55 82 76 12 - ferc.orga@ferc.cgt.fr